

Associé correspondant national (1846-1851)
Membre titulaire (1851-1873)
Vice-président (1855)
Président (1856)
Associé correspondant (1873-1886)

Édouard Meaume est né à Rouen le 18 janvier 1812, fils de Jean-Jacques-Germain Meaume, professeur de mathématiques, et de René-Marie Lagarosse. Après des études de droit, il a été inscrit au tableau des avocats de Nancy en 1835 ; nommé juge suppléant à Nancy en 1842, il comptait faire sa carrière dans la magistrature. Mais, à la demande de Parade, directeur de l'École forestière, il a accepté le poste de professeur de législation dans cette école, le 28 mars 1842. Il y est resté en fonction jusqu'à sa retraite le 26 décembre 1873 et a publié une mise au point complète du droit forestier, dans ses trois volumes de *Commentaire du code forestier* (1842, 1845, 1846).

Le rapport de Beaupré sur sa candidature, le 25 mars 1846, ne fait état que des mérites du juriste, tout en insistant sur « la douceur de mœurs, l'aménité de caractère » de Meaume. Devenu associé correspondant le 14 mai 1846, il a dévoilé une autre facette de sa personnalité, en s'intéressant à Jacques Callot et à d'autres graveurs lorrains dont il est devenu le spécialiste. Il a été admis comme titulaire le 6 février 1851, au fauteuil laissé libre par la mort de François Leuret. Le 3 juillet 1851, il lit ses « Recherches sur quelques graveurs lorrains » et de 1852 à 1854, publie dans les *Mémoires* de l'Académie ses monumentales « Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot ». Il a présidé l'académie en 1856. Il fut également un membre très actif de la Société d'archéologie lorraine et du Comité du musée lorrain. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur le 10 septembre 1855.



E. Meaume 1812-1886
Médaillon en marbre d'Ernest Bussière (1863-1913)
Nancy, bibliothèque Stanislas

Édouard Meaume a eu la grande douleur de perdre son fils Georges, âgé de 27 ans, qui avait été élu associé correspondant de l'Académie deux années auparavant. Il a quitté Nancy au moment où il a pris sa retraite et est mort à Neuilly-sur-Seine le 5 mars 1886. Charles Guyot, son successeur à l'École forestière, prononça des paroles sur sa tombe et, reçu membre titulaire de l'Académie, consacra son discours de réception du 12 mai 1887 à sa vie et à son

œuvre. Il fut aussi, sous les auspices de l'Académie, l'initiateur d'une souscription destinée à faire réaliser un médaillon en marbre à son effigie par sculpteur Ernest Bussière. La société d'archéologie lorraine, pour sa part, salua la mémoire de « l'homme de cœur et de talent, qui fut constamment bon et affectueux autant qu'il était instruit et serviable pour tous [et qui] restera comme le type accompli de l'homme de goût, du lettré, du jurisconsulte complet, de l'érudit aimable ». [Jean-Claude Bonnefont, Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas : dossier d'Edouard Meaume, procès-verbaux manuscrits, vol. 4, f° 214 ; Archives nationales, LH//1814/51 ; Michel CAFFIER, *Dictionnaire des littératures de Lorraine*, Éditions Serpenoise, 2003, vol. 2, p. 667-668 ; Charles GUYOT, « Edouard Meaume, sa vie et ses œuvres », discours de réception à la séance publique du 12 mai 1887, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, (1886), p. i-xlix ; Louis LALLEMENT, « Nécrologie, Édouard Meaume », *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, (1886), p. 52-56 ; *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (1885), p. cvii-cviii, (1886), p. i-xlix, (1887), p. cxxv ; *Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy* (1846), p. viii ; Marie-Claire PLANCHE, « Meaume, Edouard », Institut national d'histoire de l'art (INHA) ; Alfred PUTON, « M. Meaume, sa vie et ses œuvres », *Revue des Eaux et forêts* (Avril 1886), p. 2-6.